

DATE DE PUBLICATION DE L'APPEL : 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017

APPEL À ARTICLES

STRATHÈSE n°8/2018

## RÉSEAU(X) ET PASSAGE(S)

Numéro coordonné par Loïc Chalmel

Ce numéro de la revue STRATHÈSE ayant pour thématique « *Réseau(x) et Passage(s)* » ambitionne de renouveler un chantier de réflexions au travers d'approches nécessairement interdisciplinaires dans les recherches en sciences humaines et sociales. La thématique favorise en effet la production de problématiques transversales, appelle à croiser les regards disciplinaires, et constitue une clé pour appréhender les enjeux sociétaux majeurs qui les sous-tendent : « Tous nos problèmes, aujourd'hui encore, sont interdisciplinaires. Le chômage, par exemple, touche aussi bien l'économie, que la finance, la démographie, la géographie... » (Serres, 2014). Elle est très symbolique à cet égard des travaux menés au sein de l'École Doctorale 519 « Perspectives européennes ».

Cette grande ouverture thématique peut englober le réseautage, les cercles scientifiques et culturels, toutes les structures dites « en réseau »... Elle doit permettre à des doctorants en sciences humaines et sociales d'imaginer de nombreuses approches permettant d'explorer des aspects très variés, prenant en compte autant la dimension heuristique et épistémologique du thème que ses domaines d'application.

Le phénomène des *Big Data* (collecte massive de données) par exemple, est devenu un enjeu majeur au niveau mondial, tant pour les organisations qui les compilent et qui les exploitent, que pour les humains dont les traces sont systématiquement suivies, répertoriées, analysées et croisées... De ce point de vue, les questions éthiques, liées à la banalisation de l'usage de ces données massives et intrusives restent posées (Cotton, 2017).

L'accès aux connaissances se voit également profondément modifié par l'effet de densification et un accès universel et quasi instantané. Les enseignants ne peuvent désormais plus envisager le savoir en termes de monopole ; le nier c'est risquer

l'obsolescence. Mais on ne peut concevoir de réseau d'échange des savoirs qui ne soit confronté à leur valeur d'échange, et les apprenants ne sont pas les maîtres de la Bourse ! (Héber-Suffrin, 1998). À cet égard, si l'information est déjà largement médiatisée, le rôle de passeur de connaissances n'a sans doute jamais été aussi prégnant. Les savoirs sont universels, leur appréhension, leur hiérarchisation, leur localisation dans les réseaux auxquels ils appartiennent, nécessitent plus que jamais la présence d'un passeur compétent.

Le réseau est fait de liens multidimensionnels entre des lieux, alternativement visibles ou invisibles, il entrelace surface et profondeur. On y suit des chemins et y rencontre des carrefours. Il est lieu de passage (vers d'autres réseaux notamment) et de médiation. Le réseau technique ne serait à cet égard que « la mécanisation du passage », selon Anne Cauquelin (2015), permettant de passer d'une rive à l'autre. Ainsi, l'arbre dominant du réseau technique cache-t-il la forêt du lien social. La communication est au final indissociable des conditions matérielles et intellectuelles qui lui servent de support (Signorile, 1993).

Historiquement, Saint-Simon (1803) est à l'origine d'une philosophie des réseaux. Sa « doctrine » s'appuie sur la notion de réseaux physiques. Le concept évolue au cours des siècles et l'avènement des télécommunications file la métaphore du système nerveux central. Au sein d'une telle analogie, les synapses, qui font la liaison entre les neurones, représentent les liens de télécommunications, qui se réorganisent dans la société. Pierre Musso (2003) critique ce type de philosophie qui pose avec acuité la question de la relation à l'autre : ainsi l'instrument dissimule-t-il l'idéologie.

À partir de ces quelques éléments conçus comme une amorce de problématisation autour des concepts de réseau(x) et de passage(s), les propositions d'article s'inscriront dans l'une des thématiques suivantes :

- La définition de critères se rapportant aux réseaux matériels (communications physiques, flux de populations *etc.*) par rapport à ceux qui concernent des réseaux immatériels (information, contrôle administratif)
- La symbolique du réseau et son ambivalence : le terme de circulation (synonyme de fluidité) s'opposant ici à celui de surveillance
- la figure métaphorique du « passeur », en particulier dans le champ éducatif
- la question de la relation à autrui
- les valeurs sous-jacentes aux rites de passage
- *etc.*

---

## PROCÉDURE ET CALENDRIER

---

1) Un résumé sera tout d'abord envoyé par mail à l'adresse suivante : **strathese@unistra.fr**

Le résumé (max. 5000 signes) doit être précédé d'un titre et accompagné de 5 mots-clés et d'une bibliographie indicative d'une dizaine de références. L'objet de recherche doit y être défini et le terrain/les données/le corpus présenté.e.s de manière précise.

- **Date limite de soumission du résumé : 1<sup>er</sup> octobre 2017**

- Date indicative de retour du comité de sélection : 15 octobre 2017

2) Après acceptation du résumé par le comité, les auteurs enverront leur article en prenant soin de respecter les consignes éditoriales (voir plus bas : CONSIGNES AUX AUTEURS)

- **Date limite de soumission des articles : 31 décembre 2017**

- Date indicative de retour du comité de sélection (appréciation et consignes d'amélioration) : février 2018

3) Date de publication : automne 2018

---

## CONDITIONS

---

### QUI PEUT PUBLIER ?

1. La publication d'un article dans STRATHÈSE est réservée aux doctorants en cours de thèse ou l'ayant soutenue dans les deux dernières années (exceptionnellement, un excellent article d'étudiant de Master 2 peut être retenu pour publication).

2. Les articles soumis peuvent être rédigés et signés par plusieurs auteurs. Une collaboration entre plusieurs doctorants est acceptée et encouragée.

3. Un directeur de thèse peut contribuer à la rédaction d'un article de son doctorant, mais l'article ne sera accepté par la revue que si le premier nom en signature de l'article est celui du doctorant. Un article signé en premier nom par une personne qui

n'est pas doctorante ne pourra en aucun cas être publié dans STRATHÈSE.

### COMMENT PROCÉDER ?

5. Après avoir été rédigé, l'article du doctorant doit être vérifié et validé par le directeur de thèse. Ce n'est qu'une fois l'accord du directeur obtenu, que le doctorant pourra soumettre son article à STRATHÈSE. Cette condition doit garantir la qualité des articles proposés, et ce, en amont de leur soumission.

6. Le doctorant envoie son article au secrétariat de rédaction de la revue, par courrier électronique, à l'adresse suivante : **strathese@unistra.fr**. Le directeur de thèse devra impérativement être mis en copie de ce mail, afin de garantir qu'il a bien été informé de la démarche du doctorant.

7. L'article sera envoyé en double format : DOC (ou RTF) et PDF. Afin d'être identifiables, les fichiers seront nommés comme suit : Strathèse.Nomdel'Auteur.doc (ou .rtf) / Strathèse.Nomdel'Auteur.pdf.

8. Une fois que le mail sera reçu par le secrétariat de rédaction (et **sous réserve de remplir les consignes précédentes**), l'auteur recevra un accusé de réception et sera dans le même temps informé de la suite de la procédure.

---

### CONSIGNES AUX AUTEURS

---

1. Chaque numéro s'inscrit dans le prolongement des thématiques de l'ED-519 et/ou de ses journées doctorales et en propose un approfondissement. Le cas échéant, les contributions présentées à ces journées seront privilégiées dans la sélection des articles. Ces thématiques seront signalées par le biais d'un appel à contribution publié sur le site de l'ED-519 et transmis par mail à tous les doctorants de l'ED-519 et aux directeurs de thèse.

2. La publication d'une contribution ne correspondant pas à ces thématiques reste toutefois possible dans la rubrique Varia.

3. Chaque article sera précédé d'un titre en français et en anglais, de deux résumés de 1.000 caractères (espaces compris) chacun, en français et en anglais, ainsi que de 5 mots-clés en français et en anglais.

### MISE EN PAGE

4. Le contenu de l'article comprendra entre 20.000 et 30.000 caractères (espaces compris), bibliographie incluse. Il sera précédé d'une fiche de présentation à joindre en début d'article, comprenant :

- les nom et prénom de l'auteur
- son adresse électronique
- son organisme de rattachement (université, groupe de recherche)
- le titre de l'article, ses résumés et cinq mots-clés en français et en anglais

5. Les articles proposés devront être rédigés en français. Des articles en anglais peuvent éventuellement être acceptés, sous réserve de la bonne qualité de la langue (tout texte rédigé dans un français ou un anglais approximatif sera refusé).

6. Outre le titre principal de l'article, des sous-titres doivent être utilisés au sein de l'article, mais seul un niveau simple de sous-titres sera accepté (pas de sous-niveau de sous-titres, de type 1.1, 1.2...).

7. Les citations de plus de trois lignes sont à extraire du corps du texte, sans guillemets.

8. Les notes de texte se trouvent en bas de page, et non en fin d'article. Elles ne comprennent aucune référence d'ouvrage (voir 14.) et présentent une numérotation continue. En cas de citation en langue étrangère, la traduction sera indiquée en note de bas de page, sans guillemet et avec les précisions (traduction : Nom, Prénom).

9. Pas de formatage préalable, celui-ci étant effectué par le secrétariat de rédaction. Le texte doit donc être totalement manipulable, sans styles pré-définis. Toutefois, les différents corps de l'article doivent être identifiables (sous-titres, corps de texte, citations, notes de bas de page...).

## TYPOGRAPHIE

10. Le texte sera en police Times New Roman 12, et les notes de bas de page en police 10.

11. Pas de souligné. Le gras et l'italique pourront éventuellement être utilisés afin de souligner plus spécifiquement un mot ou un groupe de mots. Par ailleurs, l'italique devra automatiquement être utilisé dans les cas suivants : titre d'ouvrage ou de revue, mot en langue étrangère ou en latin.

12. Les guillemets qui encadrent des citations, des expressions ou autres titres spécifiques sont les suivants : « ... ». Les guillemets qui encadrent un texte au sein d'une citation sont les suivants : "...".

13. Les abréviations devront être évitées au maximum, et réduites au strict nécessaire (exemples : 150 av. J.-C. ; *Ibid.* ; *Op.cit.* ; [sic.] ; p. 12 ; Fig. 3 ; etc.).

## REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE

### 14. Références dans le texte :

- Pas de note de bas de page spécifique, mais un référencement intégré au sein du texte, comme suit : (Auteur, année) ou (Auteur, Année : numéro de page). Les notes de bas de page seront réservées aux commentaires ou précisions de l'auteur.

- Après une citation : « Citation » (Nom, 2002, p. 12).
- Si plusieurs auteurs : (Nom1, Nom2, Nom3, 2002). Attention, au-delà de 4 auteurs : (Nom, *et al.*, 2002).

15. Bibliographie : la bibliographie sera présentée selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Si plusieurs ouvrages ont été écrits par le même auteur, c'est alors l'ordre chronologique de parution qui s'applique.

- Ouvrage : Nom, P., année de publication, *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Collection s'il y a.

- Plusieurs auteurs : Nom, P., Nom, F., et Nom, Y., année de publication, *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Collection s'il y a.

- Ouvrage collectif : Nom, P. et Nom, F. (dir.), année de publication, *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Collection s'il y a.

- Chapitre d'un livre (même auteur) : Nom, P., année de publication, Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Collection s'il y a, pages.

- Chapitre d'un livre (auteurs différents) : Nom, P., année de publication, Titre du chapitre. In : Nom, F. et Nom, Y., année de publication, *Titre de l'ouvrage en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Collection s'il y a, pages.

- Article de revue : Nom, P., année, « Titre entre guillemets », *Titre en italique*, nom de la revue, n°, pages.

- Article de revue disponible en ligne : Nom, P., année, « Titre entre guillemets »,

*Titre en italique*, nom de la revue, n° [en ligne] disponible sur : <http://adresseinternetdel'article.pdf> [consulté le 12 mars 2002].

- Thèse ou mémoire de recherche : Nom, P., année de publication, *Titre de la thèse en italique*. Thèse de doctorat : Discipline de recherche. Ville : Université.
- Communication : Nom, P., date, Titre de la communication. In : Nom ou Organisme Responsable de l'événement, Titre de l'événement. Lieu de l'événement, dates.

## ILLUSTRATIONS

16. Des illustrations pourront éventuellement accompagner l'article, dans la mesure où leur utilité est explicitement justifiée par le contenu de l'article (pas d'illustrations superflues).

17. Les illustrations ne devront pas être insérées au texte, toutefois elles y seront indiquées entre crochets, comme suit : [voir Fig. 1 : légende et droit de reproduction]. Chaque illustration sera fournie dans un fichier à part (format PNG, JPG ou TIFF) nommé par ordre d'apparition (Fig. 1, Fig. 2...).

18. Seules seront publiées les images dont *l'auteur de l'article* aura obtenu l'autorisation de reproduction.

## STRATHÈSE

Revue de l'Ecole doctorale Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes

46, Boulevard de la Victoire, 67000 Strasbourg, France

[strathese@unistra.fr](mailto:strathese@unistra.fr)

[www.strathese.unistra.fr](http://www.strathese.unistra.fr)

Twitter : @strathese

Facebook : [www.facebook.com/strathese](http://www.facebook.com/strathese)